

NOM : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Tel parents : _____

Portable : _____

CONTRAT



POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE ANNEE 2013-2014

L'accompagnement scolaire est un moment de travail qui doit se dérouler dans le calme et le respect des autres. Notre équipe d'encadrement est composée de professionnels du Domaine de Fantaisie et de bénévoles.

Cette équipe n'est pas une équipe d'enseignants et ne dispensera pas, à votre enfant, de cours particulier mais une aide à l'organisation et à la recherche des éléments nécessaires à l'accomplissement de ses devoirs (tenue du cahier de texte, gestion du temps...)

Sans la volonté et le sérieux de l'enfant aucun résultat ne peut être attendu et obtenu.

Ce contrat valide l'engagement aux règles de fonctionnement de l'accompagnement scolaire décrites ci-dessous. Nous souhaitons que l'inscription de l'enfant s'effectue au Domaine de Fantaisie en présence d'un de ses parents ou tuteur.

- Les enfants doivent se présenter en respectant l'horaire de commencement de l'accompagnement scolaire. Après 17h10, ils ne seront plus acceptés (sauf cas particulier).
- A la demande des familles, et pour respecter les besoins de vos enfants, un temps d'accueil est prévu entre 17h et 17h30, pour permettre à votre enfant de goûter (si il le souhaite ou en exprime le besoin).
- L'accompagnement scolaire est un moment de travail c'est pourquoi nous nous réservons le droit d'exclure momentanément ou définitivement un enfant qui ne respecterait pas les règles et le matériel du Domaine de Fantaisie.
Pour information, nous profitons d'un prêt de livres scolaires par le collège, l'enfant qui emprunte est responsable de chaque livre emprunté, et **doit** nous les retourner avant de quitter le domaine de fantaisie. Les enfants ne peuvent quitter la salle de soutien et accompagnement Scolaire avant 18h30 minimum (sauf cas particulier).
- Toute inscription oblige l'enfant à venir **au moins une fois** par semaine à l'accompagnement scolaire. Veuillez cocher ci dessous le/les jours de présence obligatoire :

Aide aux devoirs

Lundi de 17h30 à 18h30

Mardi de 17h30 à 18h30

Jeudi de 17h30 à 18h30

Vendredi de 17h30 à 18h30

- Les lundi, mardi, jeudi ou vendredi, nous accueillons votre enfant sur des **cycles de découverte** très diversifiés (ateliers sports loisirs cultures) qui participent à son éveil. Une plaquette détaillée est à votre disposition.
- En cas d'absence de l'enfant, les parents, **s'engagent à prévenir** l'équipe d'animation. Dans le cas inverse, nous vous informerons des changements.
Un enfant ayant quitté les locaux du Domaine de Fantaisie ne sera plus considéré sous notre responsabilité.
- Lors de chaque fin de trimestre, un bilan des présences vous sera envoyé.
Nous serons disponibles pour un point avec vous et votre enfant sur chaque période (bulletin scolaire)
Nous comptons sur votre collaboration pour faire respecter ce contrat.

SIGNATURES :

ENFANT

PARENTS

COLLEGE DES EYQUEMS

DOMAINE DE FANTAISIE